

# Flash sur les entreprises franco-suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **60 (1980)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Flash sur les entreprises franco-suisse

C'est à M<sup>me</sup> Anne Frey que revient le mérite d'avoir présenté et soutenu la première **thèse sur le droit comparé France-CEE-Suisse en matière pharmaceutique**. Son « étude comparative triangulaire » pour l'obtention du grade de Docteur ès-sciences pharmaceutiques a été soutenue le 6 juin et couronnée de la mention « très honorable ». L'auteur y procède à une analyse fouillée de la réglementation en usage pour la mise sur le marché des spécialités pharmaceutiques, ainsi que dans le domaine de la propriété industrielle. Dans ses conclusions, l'auteur se déclare partisan d'une « forme fédérale pour l'Europe pharmaceutique ». En effet, c'est cette « forme qui, tout en respectant les particularismes nationaux, permettrait à chacun, compte tenu du caractère trans national que l'industrie pharmaceutique a désormais acquis, de disposer du traitement le plus efficace existant et cela dès sa mise sur le marché dans l'un des Etats membres. Cela éviterait de voir tout ou partie des travaux d'obtention refaits pour arriver aux mêmes résultats, cela éviterait également de longues procédures administratives. Le coût final en serait allégé d'autant ». C'est à l'Université de Paris-Sud (Unité d'enseignement et de recherche d'hygiène et protection de l'homme et de son environnement) que cette importante étude a été soutenue devant un jury présidé par M<sup>me</sup> Tisseyre-Berry et dont faisait notamment par-

tie M. Jean Foyer, ancien ministre de la Justice et de la Santé.

Il est intéressant d'effectuer une **comparaison entre les trois principales banques françaises et suisses**. Elle permet en effet de faire justice de certaines légendes et exagérations qui déforment totalement la réalité. Ainsi, l'idée d'un système bancaire omniprésent dans le monde s'applique beaucoup plus à la France qu'à la Suisse. Ainsi, selon le rapport annuel de la Banque nationale suisse, le nombre des établissements bancaires suisses à l'étranger est de l'ordre de soixante. Or à elles seules, les trois banques nationalisées françaises présentent à leurs clients le service de plus de mille établissements opérationnels (et non seulement représentatifs) à l'étranger. Les banques nationalisées acquièrent d'ailleurs par ce moyen une clientèle très internationale. Par exemple, tel siège à Zürich d'une grande banque française offre aux clients suisses les services de la succursale de sa société à Séoul. Fréquemment, on avance aussi l'ampleur colossale des bilans bancaires suisses. Il est vrai que ceux-ci ont fortement augmenté ces dernières années. Fin 1979, les trois plus grandes banques suisses présentaient ensemble un total de bilan de 191 milliards de francs suisses, soit 480 milliards de francs français. Le total des trois « nationalisées » françaises se chif-

frait à plus du double, soit 1 070 milliards. Au niveau des « grandes maisons » la dimension bancaire française se situe donc nettement au-dessus de la dimension suisse, quoi que prétendent les romans inspirés. Il est vrai, par contre, qu'avec un total de bilan de 480 milliards de FF, les Suisses ont obtenu un bénéfice net de 1,92 milliard de FF, les Français nationalisés avec 1 070 milliards au bilan, 1,70 milliard de bénéfice.

La société **Cerberus-Guinard**, filiale à 50 % de son capital du groupe suisse Cerberus International à Männedorf (ZH) est devenue sur le marché français une PMI de pointe. Avec un personnel de 310 salariés, elle réalise un chiffre d'affaires de 130 millions de francs. Selon les indications qu'elle a procurées à la presse, à son siège de Buc, elle fournirait quelque 50 % du matériel de sa spécialité (surtout des équipements et appareils d'extinction du feu) demandé en France. Les principaux axes de développement, qui intègrent de plus en plus l'électronique, sont la réalisation de grands systèmes et le traitement centralisé des alarmes (complexes industriels et centres administratifs), la protection très sophistiquée de certains éléments vitaux comme la force de frappe, les centrales nucléaires etc. Cerberus Suisse est une filiale à 85 % du groupe suisse Electrowatt.

**Pour une Retraite  
heureuse...**

**Une Assurance Vie  
sérieuse.**

**« La Suisse »**  
**Assurances**

**Vie**  
**Retraite**  
**Invalidité**  
**Rentes viagères**

**Siège Spécial et Direction pour la France : 3, rue Origet B.P. n° 1537, 37015 TOURS CEDEX**

**Téléphone : 61.12.12 Télégamme : SUISSE VIE Téléx : 750.039 F**

**Délégations : Aix-en-Provence : " Le Bel Ormeau ", avenue de la Cible, 13100 AIX-EN-PROVENCE. Téléphone : (42) 27.37.30. Téléx : 410820 F**

**Bordeaux : 3, cours G. Clemenceau, 33000 BORDEAUX. Téléphone : (56) 44.87.11**

**Centre de production Rhône-Alpes : 100 bis, rue Montgolfier, 69006 LYON. Téléphone : (78) 52.34.03 +**

**GARANTIES CROISSANTES ET VALORISABLES**